

**CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020 À 19H30
SALLE DES FETES**

LE MAIRE

ORDRE DU JOUR

CHRISTIAN DEMUYNCK

- 01 - Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.
- 02 - Indemnités de fonction des élus municipaux.
- 03 - Rapports annuels sur les différentes délégations de services publics locaux - Exercice 2019.
- 04 - Contrat de concession pour l'exploitation de l'hôtel "Le Choucas" - Approbation sur le principe de la concession.
- 05 - Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Neuilly-Plaisance et l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est pour la réalisation de travaux de voirie de l'avenue du Maréchal Joffre à Neuilly-Plaisance.
- 06 - Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Neuilly-Plaisance et l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est pour la réalisation de travaux de voirie de la rue Faidherbe à Neuilly-Plaisance.
- 07 - Renouvellement de la convention d'occupation du domaine public avec la société HIVORY relative à la station-relais implantée au stade municipal sis 27 rue Marguerite à Neuilly-Plaisance.
- 08 - Création de postes et modification du tableau des effectifs.
- 09 - Modification d'un poste permanent pour permettre le recrutement d'un agent contractuel de catégorie A.
- 10 - Acquisition de la propriété située au 4 impasse de la Mare au Nombry (parcelle cadastrée section B N°1130).
- 11 - Dissolution du Syndicat d'Aménagement et d'Equipeement du Cours Moyen de la Marne (SAECOMMA).
- 12 - Fixation du taux d'imposition de la taxe d'aménagement sur le secteur de l'ancienne ZAC des Bords de Marne 2.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 24 septembre 2020.

Christian DEMUYNCK

Maire



6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80
Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)*